

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n°25 (Arrêté de promulgation du 30 novembre 1927.)

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
30 novembre 1927

Numéro JO  
n° 372 du 30/11/1927

Date du numéro  
30 novembre 1927

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1 octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

**Vu** le décret du 18 octobre 1927, portant ouverture de crédits supplémentaires au budget de la Côte française des Somalis exercice 1927

**Vu** la publication de ce texte au Journal officiel de la République française du 5 novembre 1927, page 11288,

### TEXTE INTÉGRAL

art. 1<sup>er</sup>, — Est promulgué dans la colonie le décret susvisé du 18 octobre 1927.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera, et inséré au Journal officiel de la colonie

chapon-baissac